

Ministère de l'Education
Nationale

Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts

Direction générale de l'Architecture

Sites

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX BEAUX-ARTS

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

Vu l'avis émis par la Section Permanente de la Commission des Sites, perspectives et paysages de l'Hérault dans sa séance du 5 juin 1945,

A R R Ê T É

Article 1er. - L'ensemble formé à LA TOUR-sur-ORB par le village de BOUSSAGUES et ses abords ainsi que les ruines de la chapelle Saint-Vincent sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques de l'Hérault.

Parcelles cadastrales visées :

1 à 232 - 48bis - 68bis - 93bis - 102bis - 158bis - 159bis
Section E.

234 - 235 Section F3.

Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au maire de LA TOUR-sur-ORB et aux propriétaires intéressés dont la liste est jointe, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

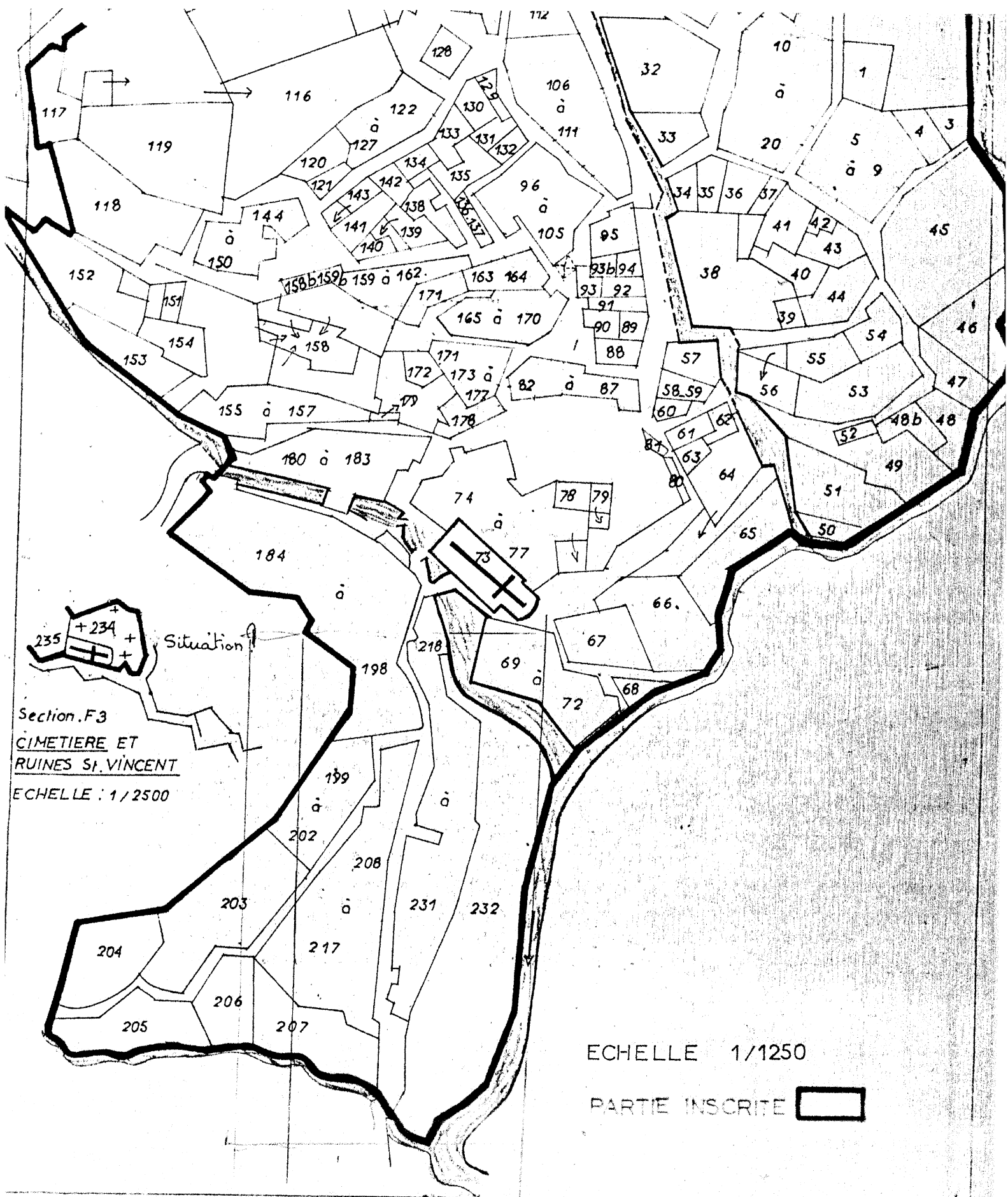
Article 3. - Il sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation du site inscrit.

PARIS le 27 février 1953

Signé : A. CORNU

Pour ampliation
L'Administrateur civil
Chef du Bureau des Sites

Colonne



L'ensemble formé à LA TOUR-sur-ORB par le Village de BOUSSAGUES et ses abords ainsi que les ruines de la chapelle Saint-Vincent sont inscrites à l'inventaire des sites pittoresques de l'Hérault.

Parcelles cadastrales visées:

1 à 232, 48bis, 68bis, 93bis, 102bis, 158bis, 159bis Section E.
234, 235 Section F3.

(Arrêté du 27 Février 1953.)

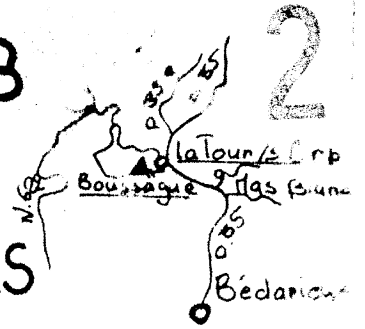
HERAULT_34

LA TOUR SUR ORB

ARRONDI : BEZIERS

CANTON : BEDARIEUX

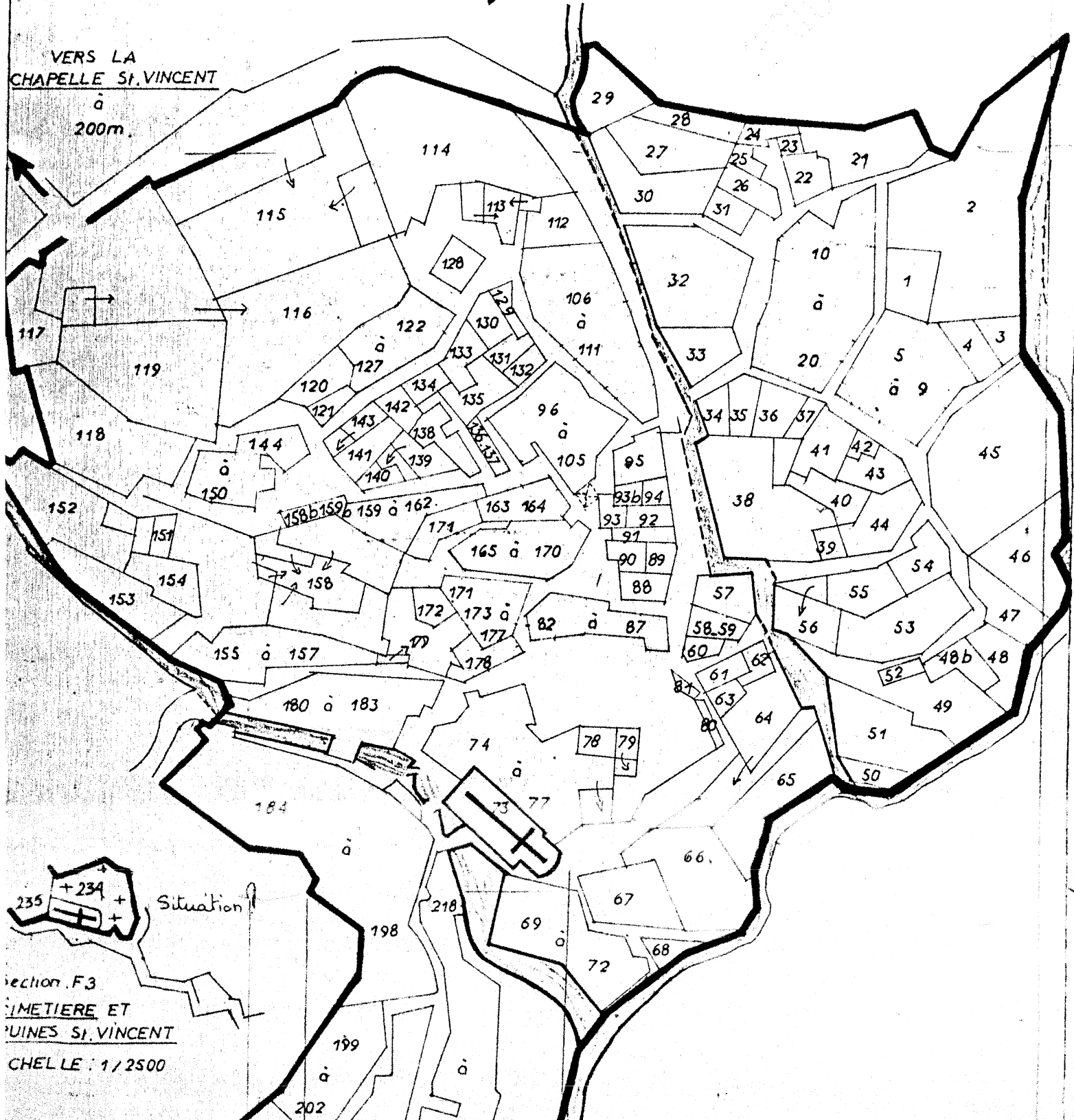
LE VILLAGE DE BOUSSAGUES



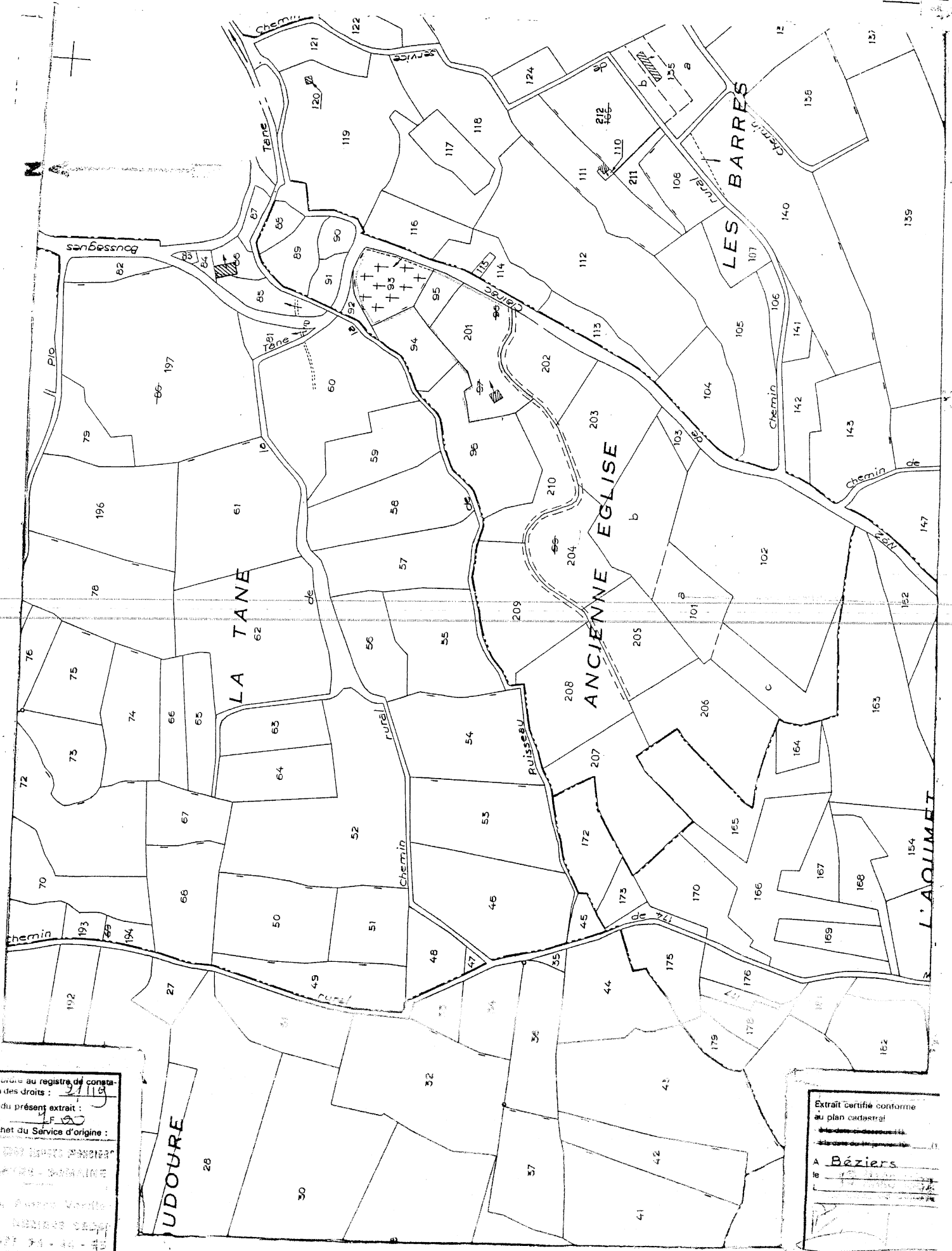
Michelin au 200000 e N°83, pl. 17



VERS LA
CHAPELLE St. VINCENT
à
200m.



section F3
Cimetière et
Ruines St. Vincent
Echelle : 1/2500



N° d'ordre au registre de constatation des droits : 27118
Coût du présent extrait : 1 F 00
Cachet du Service d'origine :
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES
CADASTRE
A. BAZIERS
le 12 1970

Extrait certifié conforme au plan cadastral
A BAZIERS
le 12 1970

(1) Rayer la mention inutile.